

La cigarette, c'est fini au 1er janvier

Un pas de plus pour la santé et le confort des voyageurs dans les gares

19 décembre 2022



Dès ce 1^{er} janvier, la cigarette sur les quais de gare, c'est fini. L'ensemble du domaine ferroviaire devient non-fumeur et la SNCB lance une campagne de sensibilisation à destination des voyageurs. Près de $\frac{3}{4}$ des voyageurs sont favorables à la mesure.

Le 1^{er} janvier approche et, avec lui, les bonnes résolutions de nouvel an. En effet, il sera d'ici peu interdit de fumer et vapoter dans la totalité de la gare, y compris en plein air. Pour faciliter le changement, la SNCB démarre aujourd'hui une campagne de sensibilisation dans les gares et les trains. Les messages seront

déployés via affiches, annonces sonores et écrans d'information mais aussi via différents canaux digitaux.

La mesure, initiée par le politique et soutenue par la SNCB et les associations de lutte contre le cancer, concerne les 550 gares du pays. Elle poursuit 3 objectifs : la santé, la propreté et la clarté.

Une gare confortable pour tous

Pour la **santé**, la mesure permet d'éviter les situations incommodes. Un environnement sans tabac protège en effet les voyageurs et le personnel ferroviaire de ses effets néfastes. Elle limite aussi l'effet d'influence, et ce particulièrement lorsque les quais sont fréquentés par des jeunes et des enfants.

Pour la **propreté**, elle évite les mégots jetés sur les quais et voies. Le nettoyage des voies et des quais entraînant une logistique complexe et des coûts annuels très élevés.

Pour la **clarté**, elle facilite la compréhension de la loi. La nouvelle mesure évite la confusion entre les quais couverts et non-couverts. Tout le domaine ferroviaire est désormais concerné.

Une génération sans tabac

Le changement bénéficie d'un large soutien des voyageurs : selon une enquête, 7 voyageurs sur 10 se déclarent favorables à des quais sans tabac. Deux expériences dans le cadre du projet "Génération sans tabac" avaient déjà débuté en novembre 2021 à Malines et en mai 2022 à Charleroi : les résultats encourageants y ont montré que l'interdiction de fumer était bien accueillie et respectée.

Marc Michils, porte-parole de Génération sans Tabac stipule « *Nos enfants ont le droit de grandir en bonne santé, y compris sans tabac. Étant donné que les enfants voient de moins en moins de personnes fumer, l'absence de tabac deviendra la nouvelle norme pour eux.* »

Génération sans Tabac se félicite de cette mesure qui nous rapproche d'une première génération sans tabac ».

Cette interdiction s'inscrit dans un mouvement initié en 2004 lorsque la cigarette a été bannie des trains. Progressivement, la cigarette a été interdite dans les espaces de travail, dans les gares et sur les quais couverts, puis dans les espaces horeca fermés, les stades de foot ou les cours de récréation pour être aujourd'hui totalement exclue du domaine ferroviaire.

La SNCB a par ailleurs développé un programme de soutien au personnel fumeur. Depuis juin 2021, des aides pour le sevrage tabagique sont dispensées au personnel qui souhaitent arrêter de fumer.

Une mise en application dès le 1^{er} janvier

Déjà d'application dans les gares en France depuis 2017 et aux Pays-Bas depuis 2020, la mesure prendra effet ce 1^{er} janvier 2023 en Belgique.

En pratique, les cendriers seront retirés des quais et des panneaux posés à des endroits visibles signaleront l'interdiction. La mesure s'est concrétisée le 15 mai 2022 par la modification de la loi de la police ferroviaire de 2018. Dorénavant, les fumeurs s'exposeront donc à des amendes dont les montants varient en fonction du nombre d'infractions : €50, €75 ou €150.

Vice-Premier Ministre et ministre de la Mobilité Georges Gilkinet: « 14.000 victimes du tabac chaque année en Belgique, ça doit nous mobiliser! La SNCB a déjà réalisé un test positif dans deux gares, à Malines et Charleroi. Ce concept est maintenant étendu à l'ensemble des 555 gares SNCB du pays et c'est une excellente nouvelle. Je note d'ailleurs que 62% des Belges sont favorables à cette mesure qui permettra un air plus sain sur les quais et qui, surtout, réduira l'influence sur les jeunes et ceux qui ont arrêté ou désirent arrêter de fumer. »

Pour un environnement plus agréable.



Même sur les quais non-couverts.

A partir du 1^{er} janvier 2023, interdiction totale de fumer et de vapoter.
Loi du 27 avril 2018, modifiée le 05 mai 2022.

En route. Vers mieux. 

Pour un air plus sain.



Même sur les quais non-couverts.

A partir du 1^{er} janvier 2023, interdiction totale de fumer et de vapoter.
Loi du 27 avril 2018, modifiée le 05 mai 2022.

En route. Vers mieux. 

Pour une gare sans mégot.



Même sur les quais non-couverts.

A partir du 1^{er} janvier 2023, interdiction totale de fumer et de vapoter.
Loi du 27 avril 2018, modifiée le 05 mai 2022.

En route. Vers mieux. 



Elisa Roux

Porte-parole, SNCB

✉ elisa.roux@sncb.be

🌐 <https://sncb.be>



Marianne Hiernaux

Porte-parole, SNCB

✉ marianne.hiernaux@sncb.be

🌐 <https://sncb.be>

Généralions
Sans
Tabac

A propos de la SNCB

En route. Vers mieux. La SNCB, l'opérateur du transport voyageurs en Belgique, veut être le choix évident pour une mobilité confortable et durable en Belgique. Son objectif : des clients satisfaits qui considèrent le train comme une solution évidente à leurs besoins de mobilité. Employeur majeur en Belgique et acteur incontournable de la mobilité, la SNCB poursuit ses investissements pour un transport tourné vers le client, ponctuel, sûr et confortable. Les équipes de la SNCB s'activent au quotidien pour offrir convivialité et fonctionnalité dans les gares, favoriser les connexions intermodales, entretenir et renouveler les trains et amener les voyageurs de manière fiable à leur destination. Elles placent, chaque jour, le voyageur au centre de leurs préoccupations.

Contact

www.sncb.be